



NIF : 41.20.200.000.420.48

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°02/E/2026

ETABLI CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N° 23-12 DU 05/08/2023 FIXANT LES RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS, ET DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par l'Université de TIPASA est a pour objet:

« ACQUISITION DE CLIMATISATION AU PROFIT DE L'UNIVERSITÉ DE TIPAZA »

-Peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions suivantes:

- **Capacités professionnels :** Seuls les soumissionnaires fabricants, représentants légaux, importateurs, revendeurs en gros ou entreprises spécialisées, dans le domaine de climatisation et ayant un registre de commerce électronique portant code Fourniture et installation de systèmes de climatisation et de réfrigération (109207).
- **Capacités techniques :** Seuls les soumissionnaires ayant réalisé au moins un projet similaire justifiés par attestation de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage public.
- **Capacités financières :** les soumissionnaires ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen durant les trois (03) dernières années justifier par les bilans financiers, ou C20, d'un montant égale ou plus de 12 000 000,00 DA.

Les copies des pièces réglementaires accompagnant les soumissions sont les suivantes :

1/Le dossier de candidature contient :

- ✓ Déclaration de candidature, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle figurant dans le cahier de charges ;
- ✓ Déclaration de probité, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle figurant dans le cahier de charges ;
- ✓ La copie du statut juridique de l'entreprise dans le cas d'une société de personne morale.
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (Délégation de pouvoir si besoin);
- ✓ Registre de commerce Electronique ;
- ✓ Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH ;
- ✓ Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement daté au moins de trois (03) mois certifiée par les services fiscaux ;
- ✓ Carte d'identification fiscale NIF ; NIS ; Référence Bancaire RIB ;
- ✓ Attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL, EURL, SNC, SPA;
- ✓ Liste des moyens matériels (les cartes grises et les factures d'achat ou les contrats de location notariés)
- ✓ Liste des moyens humains (les Affiliations CNAS pour justifier les moyens humains)
- ✓ Les attestations de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage public.
- ✓ Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts, ou C20
- ✓ Des catalogues/photos/CD/.....etc, et fiches techniques détaillant les spécifications des équipements;

N.B :

- Toutes les pièces fournies doivent être en cours de validité, signées et datées.
- Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le soumissionnaire retenu doit fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'ils 'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

2/ L'offre technique contient :

- ✓ Une Déclaration à souscrire; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle figurant dans le cahier de charges;
- ✓ Le cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- ✓ Planning Prévisionnel d'exécution.
- ✓ Mémoire technique justificatif; rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle figurant dans le cahier de charges ;

3/ L'offre financière contient :

- ✓ **Lettre de soumission** renseignée, datée et signée pour chaque lot selon le modèle figurant dans le cahier de charges;
- ✓ le **bordereau des prix unitaires (BPU)**, renseignée, datée et signée;
- ✓ le **détail quantitatif et estimatif (DQE)**, renseignée, datée et signée ;

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants dument désigné, auprès de l'Université de TIPASA, sis à Oued Merzoug, TIPASA, --**Vice-Rectorat de Développement, de la Prospective et l'Orientation**--, contre paiement d'un montant de **5 000,00 DA (Montant non remboursable)**, auprès du régisseur de l'Université de Tipasa.

Conformément à l'article 67 du décret n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**dossier de candidature**», «**offre technique**» ou «**offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/E/2026

Objet : « ACQUISITION DE CLIMATISATION AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE TIPAZA »

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours**, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P.

La date et heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la période de préparation des offres, jusqu'à **12h00mn**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **12h00mn**.

Quand les circonstances le justifient, la durée de préparation des offres peut être prorogée, dans ce cas, les soumissionnaires seront informés par tout moyen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant toute la durée de la préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt d'offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00mn**, au siège de l'Université de Tipasa.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

Fait à , le.....

Le Directeur